

PRINTEMPS DES POÈTES 2022  
L'ÉPHÉMÈRE  
CONCOURS  
LAND ART POÉTIQUE  
Proposé par Confluences et la Mémo

## Comment ?

### 1- Choisir ou écrire un poème sur le thème de « L'éphémère »

Court ou long, en prose ou en vers, sélectionnez un poème qui fait écho au thème du Printemps des Poètes 2022, « L'éphémère ».

Il peut s'agir, au choix :

- d'un poème que vous avez vous-même écrit
- d'un poème existant d'un auteur de votre choix.



À court d'idées ? N'hésitez pas à consulter la sélection du Printemps des Poètes sur leur site et sur les réseaux sociaux, à piocher dans les rayonnages poésie de la médiathèque Mémo ou à venir découvrir la bibliothèque poétique de La petite comédie.

### 2- Créer une installation Land Art inspirée par la lecture du poème choisi

Le land art est un art de plein air, éphémère, qui utilise les éléments de la nature : galets, pierres, feuilles, sable, neige, eau, etc.  
Au cours d'une balade dans le jardin, un parc public, une forêt, sur la plage ou même dans la rue : il s'agit d'abord d'ouvrir les yeux pour repérer les matériaux utilisables, puis de les assembler pour créer une œuvre.  
Les œuvres de land art s'exposent à l'extérieur jusqu'à leur érosion naturelle.

En suivant cette tendance artistique du land art, créez une installation qui s'inspire du poème que vous avez choisi.

Soyez imaginatif et audacieux pour partager votre vision poétique éphémère !



À court d'idées ? Des ouvrages sur le thème du land art sont disponibles à la médiathèque Mémo.

Et vous pouvez également consulter quelques sites internet :

**Les tutos de l'ONF: découvrez le Land Art**  
**Comment pratiquer le Land Art avec les enfants**  
**Faire du Land Art**

### 3- Prendre en photo le résultat

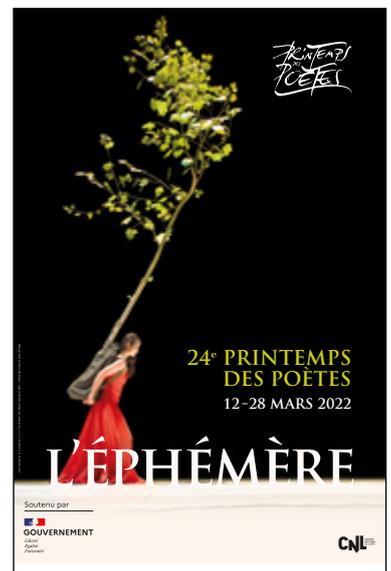
Une fois votre création terminée, il ne reste plus qu'à la prendre en photo pour en garder une trace.

Prendre en photo un installation naturelle n'est pas chose aisée, prenez le temps de bien réaliser cette étape car c'est cette photo qui permettra au jury de découvrir votre travail.

Soignez votre cadrage et la lumière, prenez en compte l'environnement et l'arrière plan, donnez à voir votre création sous son meilleur angle !

### 4- Envoyer le poème choisi et la photographie de l'installation via le formulaire de participation

[www.confluences.org](http://www.confluences.org)



## Qui ?

Seul, à deux, en groupe, en famille ou avec des amis, dès 6 ans, chacun peut participer au concours.

Quatre catégories seront prises en compte : les 6 à 10 ans, les 10 à 15 ans, les 16 ans et + et, en collectif.

## Quand ?

Participation à partir du 25 janvier et jusqu'au 16 mars à 18h.

## Et après ?

Toutes les créations reçues seront présentées sur les sites internet et dans les locaux de Confluences.

Les internautes auront jusqu'au lundi 21 mars à midi pour voter pour leurs œuvres préférées sur le site de Confluences.

Pour chaque catégorie d'âges, deux types de prix seront attribués le mercredi 23 mars à 17h30 à la médiathèque Mémo :

- Les prix du jury récompenseront les créations les plus originales.
- Les prix du public récompenseront les créations ayant reçu le plus grand nombre de votes des internautes.

## Contact

**La petite comédie**  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

• **La Médiathèque Mémo**  
mardi et vendredi : 12h-18h, mercredi et samedi : 10h-18h,  
jeudi : 12h-19h

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## Land Art poétique

### Article 1 - Objet

L'association Confluences - dont le siège social est situé 41 rue de la Comédie, 82000 Montauban - et La médiathèque Mémo, organisent le concours « Land Art poétique » à l'occasion de la 24<sup>ème</sup> édition du Printemps des Poètes.

### Article 2 - Organisation et dates du concours

- Concours ouvert du 25 janvier au 16 mars 2022 à 18h.
- Les photographies devront être déposées selon les modalités décrites à l'article 5, jusqu'au 16 mars à 18h. Aucune participation ne sera acceptée au-delà de ce délai.
- Annonce des lauréats le mercredi 23 mars 2022 à 17h30 à La médiathèque Mémo (2 rue Jean Carmet, 82000 Montauban).

### Article 3 : Conditions de participation

- La participation au concours est ouverte à toute personne – ou groupe de personnes – âgée de 6 ans minimum à la date d'ouverture du concours. La participation peut être individuelle ou collective. Chaque personne – ou groupe de personnes – ne peut proposer qu'une seule création.
- La participation au concours implique l'acceptation expresse du présent règlement et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par les organisateurs. Cette acceptation se fait en cochant la case prévue à cet effet sur le formulaire de participation du site. A défaut, le participant recevra un message d'erreur infirmant sa participation.
- Toute participation incomplète, illisible, envoyée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue sera considérée comme nulle.

### Article 4 - Modalités de participation

1/ Choisir ou écrire un poème

Court ou long, en prose ou en vers, un poème d'un auteur que vous souhaitez faire découvrir et qui fait écho à la thématique de la 24<sup>ème</sup> édition du Printemps des Poètes : L'éphémère ! Si vous êtes à court d'idées, n'hésitez pas à piocher dans les rayonnages poésie de la médiathèque Mémo et à venir découvrir la bibliothèque poétique de La petite comédie. Ou vous pouvez aussi consulter la sélection du Printemps des Poètes sur leur site et sur les réseaux sociaux : [www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com)

2/ Mettre en valeur le poème selon votre goût

Libérez votre imagination pour faire du poème «une création» unique en son genre ! Tout est permis à condition que ce soit des matériaux naturels ! Soyez créatif et audacieux pour nous donner envie de découvrir votre vision du poème version Land Art.

3/ Prendre une photographie du résultat.

4/ Envoyer la photographie

Les photographies doivent être transmises sous format numérique via le formulaire de participation sur le site de Confluences : [www.confluences.org](http://www.confluences.org) Les photos doivent être en haute définition, mais ne pas dépasser 3 Mo.

Les formats autorisés sont : jpeg, jpg, gif et png. En cas de difficultés à utiliser le formulaire en ligne, n'hésitez pas à contacter l'association Confluences.

### Article 5 - Diffusion des œuvres et propriété intellectuelle du participant

Etant rappelé que selon l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre, le participant est avisé que toute participation au concours implique l'autorisation accordée à Confluences et à La médiathèque Mémo de diffuser sa création (à des fins non commerciales et pendant toute la durée du concours) et notamment :

- sous forme de tirages papier ou de diaporamas numériques présentés à La petite comédie et à La médiathèque Mémo
- sur les sites internet et réseaux sociaux des organisateurs
- dans les médias (papier ou numérique)

### Article 6 - Responsabilité

Responsabilité du participant

- Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose aux organisateurs. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

Responsabilité des organisateurs

- Les organisateurs prendront toutes les mesures nécessaires afin de faire respecter le présent règlement, mais ne pourront être tenus responsables si le présent concours devait être modifié, reporté, annulé même sans préavis, pour quelque raison que ce soit.
- Les organisateurs ne sauraient être responsables des dommages, de quelle nature que ce soit, occasionnés au participant ou à toute autre personne physique ou morale, et résultant de la réalisation des photographies et des vidéos participant au concours.

### Article 7 - Désignation des lauréats et Jury

- Deux types de prix sont prévus : Les prix du jury et Les prix du public. Les prix du jury récompenseront les 4 créations les plus originales (une création par catégorie). Les prix du public récompenseront les 4 créations ayant reçu le plus grand nombre de votes des internautes pendant la période de jeu (une création par catégorie).
- Le jury est composé de membres de l'association Confluences, de bibliothécaires de La médiathèque Mémo, de libraires et d'artistes.
- L'annonce des lauréats sera faite le mercredi 23 mars 2022 à 17h30 à La médiathèque Mémo.
- Les lauréats se verront remettre un lot de livres, ainsi que des places pour le prochain festival Lettres d'Automne.

### Article 8 - Données personnelles

En accord avec la loi Informatique et Liberté, n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants à ce Concours bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent. Pour exercer ce droit, il suffit de nous en faire la demande en nous écrivant à :  
Association Confluences  
41 rue de la Comédie 82000 Montauban ou  
part mail [contact@confluences.org](mailto:contact@confluences.org)